

# L'AMF passe les détenteurs d'épargne salariale à la loupe

Publié le 03.05.2016 Par NewsManagers

Plus de 1 actif salarié sur 4 bénéficie d'au moins un dispositif d'épargne salariale, une épargne qui représente plus de 117 milliards d'euros d'encours.

Représentant plus de 117 milliards d'euros d'encours et concernant plusieurs millions de salariés, l'épargne salariale a une bonne image auprès de ses détenteurs.

Mais est-elle bien connue ? A la lumière des résultats d'une étude réalisée par TNS Sofrès, l'AMF a souhaité mettre à disposition des particuliers des informations permettant une meilleure connaissance et maîtrise de ce dispositif.

Car ce dernier semble assez mal appréhendé et ce, alors que l'année 2016 est marquée par les évolutions consécutives à la loi Macron, qui vient notamment instaurer de nouvelles règles sur l'affectation de l'intéressement, désormais versé par défaut sur le plan d'épargne salariale.

En attendant, le régulateur a fait part, sur son site, des résultats de l'étude portant sur le comportement des Français en matière d'épargne salariale, précisément via :

- le PEE (plan d'épargne entreprise)
- le PERCO (plan d'épargne pour la retraite collectif).

Aujourd'hui, plus de 1 actif salarié sur 4 bénéficie d'au moins un dispositif d'épargne salariale :

Si le plan d'épargne entreprise (PEE) est majoritaire (23% des salariés)

Le plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) concerne 9% des salariés.

Le profil des épargnants concerné est majoritairement masculin et salarié de grandes entreprises :

- près de 6 détenteurs sur 10 sont des hommes
- le taux de détention d'épargne salariale est de 48% dans les entreprises de plus de 500 salariés
- il tombe à 11% dans celles de moins de 50 salariés.
- 26% des détenteurs d'épargne salariale déclarent des revenus mensuels par foyer de plus de 4000€

A titre de comparaison,

Cette tranche de revenu ne concerne que 16% de la population française active.

Bénéficiant donc de revenus plutôt élevés, les détenteurs d'épargne salariale estiment leur patrimoine financier global à 50 000 euros en moyenne.

La part de cette épargne au sein de leur patrimoine est de l'ordre de 1/5ème environ (21%).

L'épargnant-salarié type s'avère également un investisseur plus impliqué en matière de produit financier : à titre d'exemple, seuls 9% de non-détenteurs d'épargne salariale disposent de valeurs mobilières (actions, obligations ou fonds), contre 25% des détenteurs.

Les dispositifs d'épargne salariale sont principalement alimentés par la participation, l'intéressement et l'abondement mis en place par les entreprises.

Pour 51% des salariés concernés, l'employeur a abondé le plan.

Le taux est de 64% pour les grandes entreprises.

1 détenteur sur 5 a consenti dans les 12 derniers mois un effort personnel d'épargne vers ces plans.

En termes de choix d'investissement, la majorité des détenteurs opte pour des placements :

- sans risque (46%)
- prudents (42%).
- Ils sont un tiers à choisir des placements « dynamiques », dont la valeur peut fluctuer plus fortement.
- Néanmoins, 4 épargnants sur 10 avouent ne pas connaître la nature des fonds choisis
- 30% répondent avoir investi en fonds monétaires,
- 18% répondent avoir investi en fonds diversifiés prudents
- 17% répondent avoir investi en fonds actions